

## Déviation de Saint Péray : Les écologistes dénoncent le redémarrage à marche forcée des travaux

Ce mercredi 3 septembre, le sénateur écologiste Thomas Dossus s'est rendu sur le chantier de la déviation de Saint Péray, accompagné de la conseillère régionale Maud Gard, afin de dénoncer les problématiques posées par la reprise des travaux.

**La Préfète de l'Ardèche avait, dans un arrêté du 14 mars 2025, réussi à faire baisser les tensions sur ce projet routier.** Et ce, en obligeant la Communauté de Communes Rhône Crussol à remettre en conformité l'étude d'impact via l'obtention d'une dérogation « espèces protégées » et en autorisant un redémarrage des travaux en septembre 2025 dans un cadre strictement défini, qui ne devait pas porter atteinte aux espèces protégées. Pourtant, les travaux engagés ce 1<sup>er</sup> septembre ne respectent pas le cadre posé par les arrêtés préfectoraux : les parcelles détruites sont en dehors des limites définies, la méthodologie n'est pas respectée, des arbres ont été détruits sans autorisation...

**« On a voulu avancer plus vite que prévu et résultat, on a fait n'importe quoi, avec des arrêtés préfectoraux qui sont contradictoires les uns par rapport aux autres »** indique le sénateur, qui a interpellé la Préfecture de région sur ce sujet et reste en attente de réponse.

*« Nous sommes là pour dénoncer les contradictions entre la volonté affichée de l'État de faire une étude en bonne et due forme (obtenir une dérogation de destruction d'espèces protégées) et des travaux à marche forcée qui se font en dehors du cadre-même posé par l'État. La CCRC agit comme si toutes les règles environnementales ne seraient que des cases à cocher. Mais c'est une réalité, qui a un vrai impact : **ici, on détruit des milieux naturels et agricoles sans prendre les précautions nécessaires, et cette destruction est irréversible.** Dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, on bétonne de partout ».*

Ce mardi, un vigneron est venu tenter de récupérer les grappes de raisin en urgence juste avant le passage de la broyeuse. Le symbole de détruire des parcelles de vignes, sans même avoir laissé le temps de vendanger pour un projet inutile et incertain est profondément choquant.

Ces projets enferment la population dans un modèle du tout-routier qui n'apporte aucune solution, on ne cherche plus d'alternatives. Finalement, on ne règle pas le problème : ni les bouchons, ni la mobilité. **Construire de nouvelles routes n'a jamais réglé le problème du trafic routier ; et on n'a plus les moyens de changer de modèle.**

**« Les moyens policiers déployés pour ce redémarrage en force sont disproportionnés : on en vient à des situations ubuesques avec 2 fourgons de police pour encadrer une broyeuse ; des passages de forces de l'ordre nuits et jours pour « surveiller » des cabanes dans les arbres, des contrôles d'identité sur la voie publique... Le message qui est envoyé à la population est dramatique : c'est celui d'un pouvoir autoritaire qui réprime toute opposition, qui détruit à marche forcée nos terres, nos écosystèmes, notre capacité à vivre sur ce territoire »** dénonce Maud Gard.